

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 1^{er} juillet 2015

Délibération n° 2015 - 01/07/2015 - 18

Projets internationaux

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 24 juin 2015

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 22 voix pour (unanimité) :

les projets internationaux.

Dijon, le 2 juillet 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Relevé des avis et votes de la CFVU du 24 juin 2015
Compte-rendu des travaux de la Commission de la Pédagogie du 9 juin 2015
Tableau des projets internationaux.*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Compte rendu de la séance du mardi 9 juin 2015

Ouverture de la séance à 9 heures 10.

1. Informations générales

Grégory WEGMANN précise que l'équipe de gouvernance continue les travaux liés à la procédure d'autoévaluation de l'établissement. Des délais ont été accordés à des équipes pédagogiques pour les dossiers relatifs aux formations. Une rencontre a récemment eu lieu avec l'UFC afin d'étudier la future cartographie des formations. Il y a à la fois une assez grande diversité et l'envie de construire certaines choses en commun. Il faudra une cohérence au niveau du site. On est dans une logique de processus. Il y a aura un vote d'une arborescence avec des mentions et parcours en novembre 2015. D'ici là, une grande réflexion sur l'architecture des formations sera menée.

Pour les maquettes des formations, le dépôt devrait être demandé par la DGESIP pour fin juin 2016.

Un point sera fait régulièrement en CFVU et en réunion des Directeurs de composantes.

Sébastien CHEVALIER demande ce qu'il en est des champs de formations. Cela reste un élément au niveau de l'évaluation. Grégory WEGMANN rappelle que les résultats de l'autoévaluation par l'HCERES des actuelles formations seront connus avant le dépôt des futures maquettes.

Sébastien CHEVALIER souhaite revenir sur la lettre de cadrage très comptable et financière récemment adressée aux composantes. Il s'étonne du fait que plusieurs thématiques ne soient pas évoquées (Insertion professionnelle, international, décrochage, spécialisation progressive...).

Grégory WEGMANN répond que la lettre de cadre présente, outre un volet financier, un volet pédagogique important (préconisations pour les niveaux licence et master, le numérique, l'innovation, les langues étrangères, les UE libres, l'alternance, etc...)

Grégory WEGMANN précise que le contexte constraint est un élément parmi d'autre. On a essayé d'équilibrer mais il y a obligatoirement un grand changement de logique dû aux réformes récentes.

Les composantes doivent faire des choix et arbitrer dans le périmètre financier qui leur est donné. Le passage de l'habilitation à l'accréditation transforme la logique au niveau de l'UB.

François Blais souligne le fait que cette lettre n'ait pas été évoquée en conférences des directeurs composantes. Elle lui semble très imprécise or il faut détailler. Il conviendrait de parler de soutenabilité pédagogique. Le fait de regrouper des mentions peut être très bien mais cela est moins visible de la part de l'étudiant. Il faut des porteurs différents de mentions.

Grégory WEGMANN précise que sur ces questions la DGESIP devrait être assez souple. La lettre sur la spécialisation progressive n'est pas très stricte.

Luc IMHOFF rappelle que la question de la soutenabilité est très importante.

Grégory WEGMANN précise qu'un séminaire consacré au budget sera organisé avec les composantes. L'enveloppe de soutenabilité est calculée en fonction des maquettes actuelles. Mais de nombreux critères entrent en ligne de compte pour la soutenabilité.

2. International : projets présentés par le Pôle international

Grégory WEGMANN invite Bernhard ALTHEIM à présenter les projets.

- projets d'échanges non diplômants : ce sont des projets dans lesquels l'étudiant effectue une mobilité créditrante mais ne va pas chercher un diplôme. Il y a 4 accords avec le Brésil, avec l'échange de trois étudiants, l'exonération des droits d'inscription. Certains étudiants maîtrisent bien le portugais donc ils peuvent suivre les cours au Brésil.

2 projets avec la Suisse : il est rappelé que la Suisse a été exclue du programme Erasmus + en 2014. De fait, ils financent tout et octroient une bourse de mobilité plus importante que celle de la Commission européenne. L'accord vaut pour une année.

- projet d'échange diplômant avec le Liban mis en place depuis 2010. Pour l'instant, c'est unilatéral. Entre cinq et huit étudiants libanais viennent en France. Ils ont un bon niveau en anglais.

Pour information : des modifications formelles sont apportées à une convention avec la Chine - Université Normale De Chine du Sud (UNCS).

Valérie GACON présente ensuite le volet 2 de l'UE transversale Interculturalité : « Bienvenue dans le Monde ». Elle rappelle que le volet 1 a été mis en place à la rentrée 2014 et s'adresse aux étudiants étrangers « entrants » à l'UB. Ils bénéficient d'une aide linguistique en FLE. Il faut être stagiaire au centre des langues et participer aux événements culturels organisés par ce centre.

Public : étudiants de l'ub ayant un projet de départ à l'étranger dans le cadre de leur cursus soit l'année en cours soit l'année suivante. Sur candidature motivée. Durée : 1 semestre Ouvrant droit à 5 crédits ECTS

Objectif : Préparation linguistique et culturelle de la mobilité programmée.

Les étudiants retenus bénéficieront d'un dispositif qui se déclinera de la façon suivante :

- un cours dans la langue étrangère de l'échange (soit la langue du pays, soit la langue de l'enseignement)
- des échanges interculturels et linguistiques avec les étudiants internationaux du campus –notamment ceux issus de leur pays de destination- sous la forme de tutorat hebdomadaire au sein du Centre des Langues et des Cultures pour Tous.

Cette UE transversale a pour but de proposer un véritable échange interculturel sur le campus en offrant des cours de perfectionnement en langue étrangère qui donneront une assurance linguistique aux étudiants de l'ub avant leur départ à l'étranger. En parallèle cette UE sera l'occasion pour ces étudiants de l'ub de rencontrer les étudiants internationaux accueillis sur notre campus dans le cadre du Centre des Langues et des cultures pour tous grâce notamment aux activités culturelles et linguistiques organisées tout au long de l'année sous l'égide du Pôle international (nuits d'orient, printemps des poètes...).

DESCRIPTIF :

I) Cours de langues étrangères

Volume horaire : 24h

A savoir 15h de cours sur 1 semestre, soit 1h30 h hebdomadaire

+ minimum de 9h d'autoformation semi guidée avec les tuteurs natifs du Centre

Enseignants : titulaires et vacataires du Centre des Langues et des Cultures pour Tous

3 ou 4 niveaux offerts selon les langues : débutant, faux débutant, intermédiaire ou avancé travail sur les 4 compétences langagières : compréhension écrite et orale, expression écrite et orale

II) Stage en responsabilité au Centre des Langues et des Cultures pour

Tous : Tutorat international. Volume horaire : 45h soit 3h semaine sur 15 semaines.

Stagiaire sous la responsabilité d'un enseignant référent titulaire

Missions du stage :

⇒ accueil et accompagnement des usagers du Centre des Langues, échanges avec les étudiants étrangers du campus, notamment dans le cadre de l'auto-formation semi guidée.

⇒ Participation des tuteurs aux événements interculturels organisés par le Centre des Langues et des Cultures (Cinéclub, club théâtre, repas internationaux, club de lecture...)

⇒ Création sous la tutelle des enseignants référents et dans le cadre du Master MASCI option ICM de ressources pédagogiques pour faciliter l'aide au départ et de ressources numériques pour présenter des approches de l'interculturalité (enregistrements audio et vidéo, dossiers d'aide au départ, compilation de ressources en langues de spécialité ...)

Validation de l'UE :

Examen pour le cours de langue étrangère

Dossier validé par l'enseignant référent au centre des langues

Valérie GACON précise qu'un travail est mené en lien avec Alex FRAME (master interculturel).

Sur le volet 1 : 120 étudiants cette année, on ira à 160 l'an prochain. Un travail sera fait avec le pôle international (dépôt du dossier en ligne). Il y aura une sélection si beaucoup de candidatures sont reçues.

Isabelle SCHMITT demande si l'on sait qui peut s'inscrire pour le volet 1.

Il est précisé que c'est une UE bonus qui vient en plus. Ce volet 1 concerne tout le monde parmi les étudiants non francophones. Les critères de sélection, si nécessaire, seront liés à l'implication dans le centre de langues.

Sébastien CHEVALIER signale à Valérie GACON qu'un projet à la thématique similaire a été primé par un prix IDEFI (cf Florence Duchêne- Lacroix, Metz, « NovaTris » http://www.novatris.uha.fr/?page_id=681)

3. Offre de formation rentrée 2015➤ **ESIREM : évolution du parcours préparatoire ESIREM/AgroSUP+ IFSIC**

Gilles CABOCHE et Laurent BRACHAIS présentent le projet.

Il est rappelé que les formations ingénieur sont remodelées depuis quelques temps.

Les coûts sont amoindris : on passe les cours de 2h à 1h45 mais les TP de 4 h sont sacrés.

En trois ans, il y a deux mille heures d'enseignement dispensées.

Calcul de couts ? On a retravaillé les maquettes et on a éliminé le coût d'Agrosup (ils prendront en charge au prorata de leur nombre d'élèves).

Pour l'an prochain combien d'élèves ? On se dirige vers flux de l'an passé.

Niveau de LV2 serait du niveau B2 à bac +5. Ils ont de l'anglais obligatoire avec niveau TOEIC.

CTI recommande la LV2 ; ils observent beaucoup et s'intéressent aux profils des étudiants ingénieurs (quels étudiants entrent dans le cycle ingénieur?).

S'il y a une prépa intégrée, ils regardent un peu plus mais sans scruter le contenu précis de la prépa.

Laurent BRACHAIS précise que l'on travaille à périmètre constant sur ce dossier. Mais plus on aura d'étudiants et mieux ce sera.

Au niveau des locaux : on est contraint dans le bâtiment Sciences et Techniques. Les effectifs en licence vont de plus augmenter.

Partenaire Agrosup : il y a eu discussion ; ils ont beaucoup de locaux et pourraient prêter un amphi et deux salles de TD.

Il y a le problème des enseignements et services des professeurs à régler. Agrosup mettrait à disposition deux enseignants en mathématiques.

Il faudra une rencontre entre les équipes pour l'organisation des enseignements. Avant les enseignements étaient à la charge de l'UFR.

Sébastien CHEVALIER souhaite revenir sur la nouvelle façon de doter les composantes en heures complémentaires. Il se demande si la composante peut garder les heures et ne plus autoriser les sorties dans les composantes voisines.

Grégory WEGMANN précise que la base de réflexion est bien de 192h dans les composantes.

Luc IMHOFF signale qu'à l'UFR Sciences et techniques, les services ont été faits autour des laboratoires.

Pour le projet avec l'IFSIC, ce serait en 2017 (ils avaient déjà fait une demande en 2009).

Gilles CABOCHE revient sur le surcoût engendré par cette évolution en deuxième année.

L'ESIREM va demander à l'université une aide. Grégory WEGMANN rappelle qu'en fine, c'est le CA qui validera le volet financier.

Il est rappelé qu'Agrosup ne laissait que les droits d'inscription jusqu'alors or cela ne couvre pas les frais.

Une question est posée en séance sur la possible participation de l'UB aux projets des composantes.

Grégory WEGMANN rappelle que le principe est que les projets autofinancés relèvent de la formation continue. Mais de nouveaux projets peuvent émerger (hors FC) sur lesquels on peut discuter.

On ne peut pas dire que l'UB ne fait plus rien.

L'ESIREM paie 50% de la formation.

➤ UFR Droit, Sciences économique et politique : mise en place de droits spécifiques à l'IPAG

Philippe JUEN présente le projet. Il rappelle les missions de l'IPAG et le contexte national. Les étudiants ayant obtenu la LAP ne peuvent pas s'inscrire une deuxième fois. Or pour préparer les concours, il faut notamment pouvoir s'entraîner à l'oral.

Le projet est donc de pouvoir proposer des préparations adaptées. Cela a un coût qu'il s'agit de traduire en droits spécifiques. Les impacts sont détaillés ci-dessous :

Inscription à l'IPAG dans le cadre de la Licence d'administration publique (LAP)

Les droits sont ici inchangés. Création de droits spécifiques : Préparation orale aux concours externes de la Fonction publique, formation initiale - 120 €

Les étudiants de la LAP ont donc accès aux préparations écrites et orales prévues dans la fiche filière de la LAP mais peuvent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un supplément de préparation orale (le montant de 120 € est estimé pour deux séances de suivi personnalisé).

Inscription à l'IPAG dans le cadre de la Formation continue

Création de droits universitaires et spécifiques visant à répondre à la diminution/suppression de la subvention dédiée.-
Droits universitaires (189,10 €) - Droits spécifiques : Préparation externe aux concours de la Fonction publique, formation continue - 2100 € ; Préparation orale aux concours externes de la Fonction publique, formation continue - 240 € (l'inscription à la préparation orale est ouverte en cas d'admissibilité à un concours)

Inscription à l'IPAG d'un étudiant inscrit dans un autre diplôme universitaire de l'Université de Bourgogne

Création de droits spécifiques permettant à des étudiants inscrits dans d'autres filières ou diplômes de droit/AESéconomie et souhaitant un appui pour la préparation d'un concours administratif.

- Préparation externe aux concours de la Fonction publique, formation initiale - 200 €
- Préparation orale aux concours externes de la Fonction publique, formation initiale - 120 € (l'inscription à la préparation orale est ouverte en cas d'admissibilité à un concours)

Inscription à l'IPAG d'un candidat à un concours administratif non-inscrit à une quelconque filière universitaire (parcours non-diplômant orienté exclusivement vers la préparation aux concours)

Création de droits universitaires et spécifiques permettant une inscription à des étudiants ayant déjà la Licence d'administration publique (LAP) ou à des candidats à un concours souhaitant uniquement bénéficier d'une aide à la préparation, sans obtention d'une LAP.

- Droits universitaires (189,10 €)
- Droits spécifiques :
 - . Préparation externe aux concours de la Fonction publique, formation initiale - 200 €
 - . Préparation orale aux concours externes de la Fonction publique, formation initiale - 120 € (l'inscription à la préparation orale est ouverte en cas d'admissibilité à un concours)

Fiches filières correspondantes :

Préparation externe aux concours de la Fonction publique, formation initiale : fiche filière actuelle de la LAP ; accès libre à l'ensemble des cours sauf préparation aux oraux des concours administratifs

Préparation externe aux concours de la Fonction publique, formation continue : fiche filière actuelle de la formation continue

Préparation orale aux concours externes de la Fonction publique, formation initiale : 3 heures TD de préparation individuelle ou collective (sous la direction de M. Zaepfel ou de M. El Hanbali)

Préparation orale aux concours externes de la Fonction publique, formation continue : 3 heures TD de préparation individuelle ou collective (sous la direction de M. Zaepfel ou de M. El Hanbali)

CP

Pas d'observations particulières

➤ UFR Droit, Sciences économique et politique – UFR Langues et Communication : ouverture d'une bi-Licence de Droit option Allemand

Sabine CORNELOUP présente le projet concernant la Licence de Droit avec création d'un parcours « Allemand ».

Les étudiants de Droit rejoindraient un certain nombre de cours de langues sur les semestres un à cinq. Il y a un semestre en échange ensuite.

Au sein de la fiche filière Droit, les UE 4 et 5 sont concernées et remplacées par des enseignements à l'UFR Langues et Communication. Cela joue sur 36 h par semestre. Cela ajoute un peu d'heures par rapport au volume global classique mais c'est minime (une dizaine d'heures).

Ce n'est pas un projet de double parcours. L'ouverture est prévue à la rentrée prochaine. Un petit nombre d'étudiants serait concerné : cinq à dix étudiants. Ce qui sera compliqué sera la confection des emplois du temps. Il est envisagé l'ouverture sur les deux années dès 2016

Sabine CORNELOUP rappelle que c'est neutre en termes de coût. D'autres universités ont déjà de tels parcours. On cherche à gagner en attractivité.

Cela doit permettre une vraie orientation et constituer un « vivier » pour de futurs masters.

CP	Pas d'observations particulières
-----------	---

➤ UFR Lettres et Philosophie : projet relatif au Master 2 Euromédias en alternance

Éric HEILMANN présente ce dossier et rappelle le contexte. Il a reçu des demandes répétées d'acteurs locaux du domaine pour basculer dans l'alternance.

L'objectif est d'arriver à quatre ou cinq contrats. Ce n'est pas tant le montage financier qui pose souci mais plutôt l'organisation du dispositif au quotidien qui peut poser un problème. Dans le cadre de ce M2, il n'y a déjà plus de cours magistraux. Les étudiants travaillent autour de projets. L'idée est d'avoir une partie en formation initiale et l'autre en formation continue.

Nous sommes sur de la pédagogie de projet. Aucun des projets ne se fait sans commande extérieure.

Basculer à l'alternance est positif car cela peut rapprocher d'autres partenaires « communicants ».

Cela vient du terrain.

Le calendrier est très souple pour cette formation. Les étudiants peuvent rester dans villes telles que Chalon- Sur-Saône ou Macon.

Le budget de la formation a été vu avec l'OPCA. Ils sont intéressés car c'est dans l'air du temps.

Sophie SALAÜN demande si ce calendrier convient aux entreprises car voir les étudiants juste deux jours par semaine ne convient pas à tous. Éric HEILMANN précise que pour les étudiants intéressés, ils étaient déjà en M1 dans l'entreprise. Le stagiaire est donc connu et cette alternance leur convient.

CP	Pas d'observations particulières
-----------	---

➤ IUT Dijon-Auxerre : ouverture à l'apprentissage de la LP Culture des tissus et de cellules et biologie moléculaire (CTCBM)

Stéphane SAVARY et Philippe GARNIER présentent le projet. Ils rappellent que l'insertion professionnelle de cette LP est très bonne dans le mois qui suit le stage.

Pour l'alternance : ils ont deux contrats de professionnalisation cette année. Ils travaillent beaucoup avec les laboratoires. Il y a eu une présentation au CFA du Supérieur de ce dossier qui les soutient dans la démarche.

Il y a un vrai intérêt à ouvrir cette LP à l'apprentissage. Cela permettra de maintenir de la mixité dans le public. Il est précisé que la réponse est attendue prochainement pour une ouverture effective en 2016.

CP	Pas d'observations particulières
-----------	---

➤ IAE Dijon : fiche filière du Master mention Sciences du Management (Management Sciences) - IMBS – International Master in Business Studies (Administration des Entreprises)

Grégory WEGMANN précise qu'il s'agit de diverses modifications de la fiche filière de ce Master, qui est autofinancé. Dans le cadre de ce Master en anglais, des cours sont mutualisés avec le master d'Alex FRAME.

CP

Pas d'observations particulières

➤ Différentes composantes : demandes de modifications de fiches filières

Grégory WEGMANN présente les différentes demandes. Il précise que nous avons une liste assez conséquente de modifications compte tenu de la préparation de la rentrée. Des modifications seront encore possibles dans le cadre des conseils de septembre car nous restons dans le délai du mois qui suit la rentrée.

Sabine CATHERIN demande si les modifications demandées pour la licence professionnelle « Aménagement paysager spécialité Infographie Paysagère » ont été prises en compte.

Il est précisé que la demande a bien été reçue et sera indiquée dans le tableau récapitulatif transmis aux élus de la CFVU.

CP

Pas d'observations particulières

4. Diplômes d'université

➤ ESPE : création d'un DU « Traiter les souffrances en milieu scolaire et péri-scolaire », les théories de Palo Alto au service du monde éducatif (outils et méthodologie).

Le dossier est présenté par Aurélie VAROT, Max NOUBEL et Anne JORROT-DEBEAUFORT.

Le contexte de création est rappelé. Il est précisé que les enseignements auront lieu sur le site ESPE de Macon et sur le campus dijonnais.

L'objectif de ce DU est d'être capable d'analyser les mécanismes systémiques en cours dans l'institution scolaire à tous les niveaux (relations entre élèves, relations entre élèves et enseignants, relations entre enseignants et parents d'élèves, relations avec les équipes pédagogiques et la hiérarchie) et de concevoir des stratégies de communication adaptées afin de gérer efficacement les situations de souffrance scolaire les plus problématiques.

La formation a pour but de donner des outils, des mécanismes utilisables dans différents contextes afin d'optimiser la transmission des connaissances au travers de démarche pédagogique adaptées.

Les compétences acquises sont d'analyser les mécanismes systémiques et gérer efficacement des situations de souffrance.

Catégories de salariés susceptibles d'être intéressés : il s'agit des salariés, sur plan de formation ou à titre individuel.

- Enseignants 1er et second degré
- Infirmiers(es) scolaires
- CPE
- Intervenants dans le monde associatif
- Educateurs spécialisés
- Personnels des collectivités intervenants dans les temps après l'école

Etudiants Post Master MEEF dans le prolongement de l'ESPE

Toute personne souhaitant acquérir des outils de gestion de la souffrance scolaire, à titre individuel.

Il s'agit d'outiller les personnes pour régler dans l'urgence les soucis dans les classes.

Ce DU traite des relations entre pairs et entre enseignants/ élèves

Le calendrier de la formation est détaillé en séance

On partirait sur du présentiel mais un projet d'enseignement à distance pourrait voir le jour.

Les compétences sont à l'UB mais les intervenants extérieurs pourront apporter des compétences de terrain.

On part sur 15 stagiaires. Le coût est de 1100 euros.

Il s'agit d'un budget raisonnable, avec une ouverture possible vers collectivité locale

Max NOUBEL précise que ce dossier a été examiné par le COSP de l'ESPE qui a trouvé que c'était un projet intéressant, qu'il faut encourager.

Le CNFPT fait partie des structures ciblées.

Aurélie VAROT précise pour résumer succinctement que l'idée est de se défaire du schéma dans lequel on traite de la personne qui harcèle mais on oublie le harcelé. On a à faire un 180 degrés en quelque sorte.

Il faut arriver à flécher la souffrance et le contexte.

On ne peut parfois pas aider la personne. Il y a par ailleurs une grande souffrance des enseignants dans les établissements.

Ce DU vise à conjuguer la théorie comportementalisme et le pragmatisme américain appliqué à des situations. C'est assez innovant. Il n'existe pas de DU de ce type dans d'autres universités.

Aurélie VAROT rappelle que ce projet correspond à la volonté de spécialisation des sites (Macon ici) demandée par la gouvernance. Cela peut de plus favoriser l'axe Paris Lyon.

Il y a évidemment un lien à faire avec la recherche. Dans ce domaine, la Belgique, la Suisse ou encore le Canada sont en avance.

CP	Pas d'observations particulières
-----------	---

➤ UFR Droit, Sciences économique et politique : modifications apportées au DU « Commande publique »

Etienne MÜLLER présente l'historique relatif à ce DU « commande publique », mis en place au 1er septembre 2009. Les modifications proposées visent principalement à réorienter ce diplôme vers une demande de formation émanant avant tout d'agents publics occupant ou se préparant à occuper une fonction opérationnelle dans le domaine de l'achat public, ce qui suppose : i) d'en réduire le volume horaire, ii) de repenser la structure et le contenu des enseignements proposés et iii) d'en modifier l'intitulé qui deviendrait : DU « acheteur public ».

Le DU Commande publique n'a pu ouvrir depuis 2010 faute d'un effectif suffisant. Le constat a été fait que son volume horaire et son contenu n'étaient pas suffisamment adaptés à la formation continue. La modification demandée vise à répondre à ce besoin d'adaptation.

Il est prévu une ouverture du DU modifié en janvier 2016 ou en septembre 2016 (selon la durée de la procédure de modification).

Ce projet s'inscrit dans celui de création d'un Institut des territoires porté par l'UFR Droit, Sciences économique et politique. La transformation initialement prévue en master n'a pu avoir lieu.

Le volume horaire est fixé à 120 h

S'agissant du budget, Grégory WEGMANN demande des précisions car dans le projet initial, celui-ci est en déséquilibre.

Etienne MÜLLER indique qu'il sait que l'ouverture est liée à l'autofinancement. Il explique que le Directeur de l'UFR a pris comme base de calcul un tarif de 9 euros, ce qui est très bas. Si on prend 18 euros, le budget est équilibré. Mais le tarif de 9 euros est utilisé comme un outil de négociation avec la Région pour que la subvention couvre les frais. Sinon, cela conduit à une augmentation du prix de vente de la formation.

En fine, ce sera sûrement le tarif de 18 euros qui sera retenu. Il faudra au moins onze étudiants pour que le DU ouvre.

Pour la CFVU, Grégory WEGMANN demande qu'un budget équilibré puisse être établi. Etienne MÜLLER précise qu'il a rendez-vous en juillet avec le SEFCA pour évoquer les aspects financiers du dossier.

L'équipe a déjà eu des réponses positives de neuf intervenants extérieurs. On peut proposer une formation de qualité dans le domaine de l'achat public.

CP	Un budget revu sera transmis en amont de la CFVU
-----------	---

➤ UFR Sciences et Techniques : création d'un Diplôme d'université « Préparation à l'Agrégation de Mathématiques »

Grégory WEGMANN informe les membres de la CP du projet de création d'un DU « Préparation à l'Agrégation de Mathématiques ».

François BLAIS précise que ce DU cible les étudiants ayant réussi le master mais pas l'Agrégation.

Cela pourrait intéresser les étudiants qui ont réussi le CAPES et veulent préparer l'Agrégation (dans ce cas ce serait en formation continue ? à l'UFR Langues, on rencontre cette situation).

Pour les certifiés, il est précisé que le gros problème est d'obtenir un report d'affectation.

CP

Pas d'observations particulières

5. Référentiel commun des études pour l'année 2015-2016

Grégory WEGMANN rappelle aux membres de la CP que la révision du statut AJAC a été adoptée lors de la CFVU du 13 mai 2015. Ces modifications ont donc été intégrées dans le document global.

Une phrase a été ajoutée dans la rubrique « présentation » (page 3 du document) : « Les règlements intérieurs des composantes de l'Université de Bourgogne doivent être établis en conformité avec le Référentiel commun des études LMD ».

CP

Pas d'observations particulières

6. Conventions pédagogiques

➤ Pôles SIUN-FVU : convention entre l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense et AUNEGE dans le cadre du projet européen eLene4work (Erasmus+)

Grégory WEGMANN précise que cette convention règle la participation de l'UB à ce partenariat sur un plan financier. Il y a une donnée budgétaire à faire valider par le CA.

L'objectif principal du projet eLene4work est d'aider les étudiants à développer les compétences socio-numériques demandées par les entreprises. La Commission européenne prévoit que d'ici à 2020, 90% des emplois exigeront une compétence numérique.

Par compétence socio-numérique, nous entendons par exemple la maîtrise :

- de l' « e-collaboration » (collaborer en ligne au sein d'une équipe projet et/ou avec des partenaires distants, dans un environnement souvent multiculturel)

- de l' « e-communication » (s'exprimer en ligne, choisir les canaux, les messages et le langage appropriés)

- des réseaux et médias sociaux (community management, gestion de son identité numérique)

Deuxièmement, afin d'exploiter les opportunités de formation et d'auto-formation que représentent les MOOCs (Cours en ligne massifs et ouverts) et les Ressources Educatives Libres (REL), le projet eLene4work a également pour objectif de permettre aux étudiants de développer leur autonomie, une composante clé de la compétence « apprendre à apprendre ».

Ainsi, les étudiants seront en mesure :

- de s'auto-évaluer en matière de compétences socio-numériques afin d'identifier des pistes d'amélioration

- d'identifier leur potentiel en termes de compétences socio-numériques pour se positionner clairement sur le marché du travail

- d'apprendre à apprendre par le biais de MOOCs et de REL

- de présenter des preuves de ces compétences sur leurs CV et autres e-portfolio

Répartition de la subvention AUNEGE (48 909 €) : uB 10 446 € - UL 8 795 € - AUNEGE 29 668 €

CP

Pas d'observations particulières

- Convention entre l'Université de Bourgogne (ESPE) et l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE), relative au Master 2 professionnel «Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs » (PESE)

Magali DANNER présente cette convention en séance.

La convention a pour objet de préciser le partenariat entre le département Diderot(ESPE) et l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) et de définir les modalités de reconnaissance et d'articulation du « Programme de formation approfondi (PFA) » de l'IIPE par la validation partielle des études supérieures (VES), pour l'obtention du Master 2 professionnel « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs (PESE) » de l'IUP, adossé à l'Institut de Recherche sur l'Education : Sociologie et Economie de l'Education (IREDU).

L'IIPE organise le « Programme de formation approfondi (PFA) » qui est déjà reconnu comme équivalent d'un niveau master par un nombre important d'Etats membres de l'UNESCO et plusieurs universités.

L'Université de Bourgogne organise le Master 2 professionnel à distance « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs (PESE) », dans le cadre du Centre de Formation Ouverte et A Distance (CFOAD). Le département Denis Diderot, structure intégrée à l'École Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE), assure la mise en œuvre de la formation, le contrôle des connaissances et la délivrance du diplôme, avec le concours du service AIDE Numérique (pôle des Systèmes d'Information et des Usages du Numérique). Le Master 2 PESE est adossé à l'Institut de Recherche sur l'Education : Sociologie et Economie de l'Education (IREDU).

Le jury du Master 2 « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs (PESE) » délivre le diplôme, le cas échéant avec validation des études supérieures. Deux parcours types proposés permettent une articulation entre les deux formations.

Les étudiants concernés sont anglophones. L'IIPE financera la traduction des modules.

L'IIPE a demandé que des relevés de notes faisant état de la formation à la PFA puissent être délivrés. Max NOUBEL précise que cette Convention a été présentée en COSP le 1^{er} juin dernier. Le label Unesco associé à Diderot est très intéressant

CP

Pas d'observations particulières

L'ordre du jour étant épuisé, Grégory WEGMANN clôture la séance à 12 heures 20.

Le Vice-Président de la CFVU

validé

Grégory WEGMANN

Prochaine CFVU : 24 juin 2015
Prochain CA : 1^{er} juillet 2015

Prochaine CP : 2 septembre 2015
Prochaine CFVU / prochain CAC : 9 septembre 2015

Projets internationaux - CP 9 juin 2015 – CFVU 24 juin 2015

Projets d'échange non diplômant

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(s) CONCERNEE(s)	PORTEUR DE PROJET	OBJET	CP	CFVU
1	BRESIL	Universidade de Sao Paolo (USP)	UFR Droit, Sciences économique et politique	Philippe Icard	Mise en place de nouveaux accords qui permettront à l'uB et aux universités partenaires d'échanger jusqu'à 3 étudiants de niveaux L et M par année universitaire, en exonération des frais d'inscription.	Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité
2		Pontificia Universidade Catolica do Parana (PUCPR)	UFR Droit, Sciences économique et politique	Philippe Icard		Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité
3		Universidade de Ribeirao Preto (UNAERP)	IAE	Bertrand Belvaux		Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité
4		Universidade Federal do Espirito Santo (UFES)	UFR Sciences Humaines	Benjamin Motte-Baumvol		Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité
5	SUISSE	Université de Fribourg			La Commission européenne a suspendu la participation de la Suisse au programme Erasmus +, en réaction au référendum helvétique du 9 février 2014 qui met en question le principe de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne. Nous proposons de renouveler les protocoles d'échanges que nous avons mis en place, en 2014, avec ces deux universités pour ne pas mettre en danger les projets de mobilité de nos étudiants.	Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité
6		Università de la Svizzera Italiana (Lugano)			Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité	

Projet d'échange diplômant

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(s) CONCERNEE(s)	PORTEUR DE PROJET	OBJET	CP	CFVU
7	LIBAN	Université Antonine (UPA)	ESIREM (annexe 1) UFR Science et Technique (annexe 2)	Albert Dipanda	Renouvellement d'un accord définissant un parcours de double diplomation entre le Master en génie informatique et télécommunication de la Faculté d'Ingénieurs en Informatique, Multimédia et Télécommunications de l'Université Antonine et le diplôme d'ingénieur de l'ESIREM ainsi que le M2 3I de l'UFR Science et Technique de l'uB.	Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité

Projet 8 :

Pour information : L'Université Normale De Chine du Sud (UNCS) souhaite modifier le texte de l'accord validé par les instances de l'uB en juin 2014. Ces modifications sont purement formelles et ne concernent pas les modalités pédagogiques validées.

CP : Pas d'observations particulières

CFVU : Favorable à l'unanimité

Projet 9 :

Mise en place du volet 2 de l'UE transversale Interculturalité : « Bienvenue dans le Monde¹ »

CP : Pas d'observations particulières

CFVU : Favorable à l'unanimité

¹ Le volet 1 « Bonjour en France » a été mis en place à la rentrée 2014/15